

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 JANVIER 2017

Compte-rendu affiché le : 13 janvier 2017

Date de transmission en Sous-Préfecture : 13 janvier 2017

N° 17-01-05

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 janvier 2017

OBJET :
**Engagement, liquidation
et mandatement de
dépenses d'investissement
avant le vote du budget
2017**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance :** 27

Secrétaire de séance : Svitlana PRESSENSE

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Muriel
ORIOU – Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE -
Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier
PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – René
THELISSON – Dominique PAULMIER - Sylvie
ROBERT – Catherine MAREY – Patrice THOLLOT –
Corinne BOICHON – Marie-Ange LAURENT - Valérie
BLANCHARD – Lionel CANNOO – Svitlana
PRESSENSE – Fabienne MULARD - Geneviève NIGAY
– Mireille PAULET – Daniel DUCROS – Francis
LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Odile CLAVIERES à René THELISSON – Guillaume
RONDOT à Gérard RIBOT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170112-17_01_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2017

Publication : 13/01/2017



OBJET DE LA DELIBERATION :

**ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DE DEPENSES
D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2017**

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-1,

Vu les délibérations budgétaires en date des 07 avril, 15 septembre, 17 novembre et 15 décembre 2016 adoptant les documents budgétaires relatifs à l'exercice écoulé,

Considérant la nécessité d'engager certaines dépenses d'investissement sans attendre le vote du budget primitif du nouvel exercice,

Considérant que les dites dépenses d'investissement ne pourront dépasser le quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2016, soit 523 350 €

Pierre RODAMEL, conseiller délégué aux finances, propose d'ouvrir les programmes d'investissement suivants :

- Opération 0117 – Matériel 2017 à hauteur de 50 000,00 €
- Opération 0217 – Bâtiments Communaux 2017 à hauteur de 20 000,00 €
- Opération 0317 – Divers 2017 à hauteur de 20 000,00 €
- Opération 0417 – Camping Extension Sanitaires + Accessibilité à hauteur de 45 000,00 €
- Opération 0517 – Cloître Mise en sécurité Escalier à hauteur de 64 000,00 €
- Opération 0617 – Aménagement Salle Annexe à hauteur de 50 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (23 voix pour – 4 voix contre)

- **AFFECTE** les crédits suivants :
 - 50 000,00 € à l'opération 0117 – Matériel 2017
 - 20 000,00 € à l'opération 0217 – Bâtiments Communaux 2017
 - 20 000,00 € à l'opération 0317 – Divers 2017
 - 45 000,00 € à l'opération 0417 – Camping Extension Sanitaires + Accessibilité
 - 64 000,00 € à l'opération 0517 - Cloître Mise en sécurité Escalier
 - 50 000,00 € à l'opération 0617 - Aménagement Salle Annexe
- **DIT** que ces ouvertures de crédit seront reprises au budget primitif 2017 lors de son adoption,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170112-17_01_05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/01/2017
Publication : 13/01/2017

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 13 janvier 2017.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.